Le Mot du Maire

Le bulletin municipal, trait d'union entre les élus et les Azuriens, retrace l'histoire des actions engagées par la Municipalité et les Associations.

Edité pour la première fois en 1984, cela fait maintenant plus de trente ans que « Lou Mitieys » vous informe des divers travaux et projets pilotés par le Conseil Municipal.

Pour les internautes, le site Internet www.mairie-azur.fr vous permet d'accéder à toutes les actualités relatives à la Commune et notamment les comptes-rendus des Conseils Municipaux.

En cette fin d'année 2014, un certain nombre de dossiers sont en phase préparatoire, d'autres sur les rails ou même finalisés :

- Le lotissement communal « Gnoy » est terminé. Les premières familles viennent d'y emménager. D'ici l'été prochain de nouveaux Azuriens les rejoindront.
- Le Plan Communal d'Urbanisme est en cours de finalisation. C'est le prochain développement du village, certes limité, qui va s'imposer à tous.
- La médiathèque, située proche des écoles, vient d'être inaugurée, en présence de Monsieur le Préfet et des partenaires financiers. Elle a pour vocation de devenir notre espace culturel, une porte d'entrée vers la culture et l'ouverture d'esprit.
- Le projet de création d'un champ photovoltaïque est lancé depuis 2012, il devrait aboutir dans les deux prochaines années.

Dès son installation en mars dernier, notre nouvelle équipe Municipale s'est mise au travail. Nous sommes tous pleinement engagés à votre service et pour le bien de la Commune.

Les différents rendez-vous organisés tout au long de l'année au travers de diverses manifestations seront maintenus afin de continuer à échanger et garder cet esprit de convivialité et de solidarité.

Souhaitons que les nouveaux habitants qui ont fait le choix de construire un projet de vie sur la Commune trouvent les réponses adaptées à leurs aspirations.

Au nom des élus du Conseil Municipal, je vous souhaite une excellente santé et une belle et heureuse année 2015.

Michel Laussu.

Au fil des dossiers

Bâtiments publics et logements communaux

Comme annoncé dans le dernier Mitieys, une campagne de visite de tous les bâtiments communaux a été menée.

Suite aux observations faites par l'équipe ayant réalisé les visites, la commission "Urbanisme - Bâtiments Communaux" va se réunir dans les semaines à venir afin d'établir un plan de travaux selon l'urgence, le coût et les possibilités techniques.

Ces travaux pourront ainsi être inscrits dans le budget 2015 et les budgets à venir.

Lotissements

Le lotissement communal "LE GNOYE II" est terminé.
Les constructions des futurs habitants sont en cours de réalisation pour la plupart.
Suite à des désistements, les lots 6, 7 et 10 ont été réattribués lors du dernier Conseil Municipal.

De plus, les 6 logements à loyers modérés réalisés par l'Office Public de l'Habitat des Landes sont désormais terminés.
La remise des clés a eu lieu le vendredi 19 décembre 2014.

Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Après plus de 3 années de consultation, le Plan Local d'Urbanisme a été approuvé lors du Conseil Municipal qui s'est tenu le 18 décembre dernier.

Le commissaire enquêteur a transmis un avis favorable, sous réserve de quelques remarques qui ont été entérinées.

Ce plan de développement de la Commune tient compte des directives du schéma de cohérence territorial approuvé par la Communauté des Communes MACS.

La forêt

Le 23 octobre 2014 a eu lieu une vente de pins à la Mairie d'Azur. Cette vente était présidée par Monsieur le Maire. Plusieurs acheteurs étaient présents ce jour là. D'autres avaient envoyé leur prétention par courrier.

Les 3 lots mis à la vente ont trouvé preneur :

- Les 2 lots d'éclaircies ont été achetés par la société SMURFIT
- Le troisième lot (coupe rase) a été remporté par la société Darbo.

Le mètre cube de bois a pris beaucoup de valeur ces 2 dernières années. Notre Commune en a bien sûr bénéficié.

Nous allons dès le début de l'année prochaine préparer une nouvelle campagne de marquage et d'entretien de notre forêt communale.

Association DFCI

Cette association regroupe tous les propriétaires fonciers de la Commune (terrains agricoles et forestiers), moyennant une cotisation annuelle de 1,93€ HT/ha.

Les travaux de cette année concernent l'entretien des chemins répertoriés par les services de sécurité (SDIS) pour accéder à la forêt en cas d'incendie.

Au mois de juillet 2015, l'entretien sera assuré par Monsieur Christophe Dicharry. Les chemins concernés sont délimités par des panneaux installés depuis août 2014.

Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS)

La commission du CCAS s'est réunie le lundi 17 novembre dernier pour organiser le repas des aînés qui a eu lieu le samedi 13 décembre 2014.

Au menu : garbure, assiette landaise avec son médaillon de foie gras, civet, salade-fromage et bûche de Noël.

Plus de 100 personnes se sont données rendez-vous pour ce moment de convivialité et d'échanges, malgré un changement de menu, tout le monde a exprimé sa satisfaction et adressé ses remerciements aux bénévoles.

Cette année encore, le restaurant « L'auberge des Pins » et l'A.C.C.A ont été partenaires de ce moment de partage.

SITCOM

La nouvelle usine d'incinération d'ordures ménagères est en cours de construction à Bénesse Maremne. Elle sera opérationnelle en 2016.

Le syndicat va prochainement modifier ses statuts pour ramener à 20 délégués titulaires et 20 délégués suppléants, le nombre de ses représentants.

Au niveau local, le point tri situé proche du local technique municipal sera déplacé, Rue du Stade en ce début d'année 2015.

Le tri des déchets ménagers engage tous les Azuriens. Le tri et la collecte sélective consistent à séparer et récupérer les déchets selon leur nature à la source. Ces actions permettent le réemploi et le recyclage et par conséquent, de réduire l'empreinte écologique.

Agissons ensemble : de petits gestes à changer, un grand défi pour nous tous !

SIVU pédagogique du Marensin

Une 10ème classe va être ouverte à Messanges. Elle est en cours de construction. Les travaux ont débuté en décembre.

Près de 250 élèves, encadrés par 8 enseignantes et 2 enseignants, fréquentent les 3 écoles. 20 personnes s'occupent de l'aide aux maternelles, du ménage, et des garderies.

Les 3 Communes de Messanges, Moliets et Azur contribuent à hauteur de 460 000 € au budget du SIVU. C'est un très gros effort financier, mais indispensable au bon fonctionnement des écoles.

MACS

La Communauté des Commune a accompagné le financement de la médiathèque à Azur en attribuant une subvention à hauteur de 15 000 €

La maison cédée par Monsieur et Madame Grangé doit être rénovée. Un projet est à l'étude. Affaire à suivre en 2015.

L'espace aquatique « Aygeblue » a accueilli plus de 200 000 personnes, preuve s'il en est que cet outil était indispensable et qu'il profite à l'ensemble des enfants scolarisés dans les écoles primaires.

La voie verte, inaugurée au mois de septembre, est un vrai succès. Des aménagements, pour permettre l'exploitation des bois vont être réalisés en collaboration avec les services concernés.

Yégo : un service de transport à la demande a été mis en place en septembre.
Pour les Azuriens, il fonctionne à la demande. Vous pouvez vous renseigner au secrétariat de Mairie. Vos remarques sont les bienvenues pour faire évoluer ce service.

Navette plage : la navette plage est dorénavant de la compétence de MACS. Les circuits sont donc maintenant gérés par la Communauté des Communes. Cette saison estivale, 3697 personnes ont utilisé ce service.

Droit des sols : l'instruction des permis de construire, certificat d'urbanisme, ou autres qui étaient suivis par les services de la DDTM à Capbreton vont être transférés aux nouveaux services de MACS, créés à cet effet. L'Etat n'assumera plus cette compétence. Le Maire reste le responsable de ses actes.

Réunion élus Azur – élus MACS : le 27 novembre, les élus du Conseil Municipal d'Azur ont reçu Monsieur Daulouède et Monsieur Lavielle, vice – présidents de MACS pour une réunion d'informations et d'échange. Madame Eva Gaillat, directrice de cabinet du Président Eric Kerrouche, était également présente. Pendant près de deux heures, les élus ont pu s'exprimer et abordé de nombreux sujets tels que le SCOT, le PLUi, droit des sols, Yégo... Une expérience riche d'enseignements, qui sera amenée à être renouvelée.

Du Syndicat d'Initiative à un office du tourisme intercommunal

Du fait de la nouvelle réforme territoriale, les Syndicats d'Initiative seront bientôt voués à disparaître !!

Les élus de la commune ont fait le choix de s'inscrire dans le projet de regroupement des offices du tourisme à l'initiative de la commune de Vieux Boucau. En effet, depuis 2013, les communes de Vieux Boucau et Messanges travaillent ensemble sur le projet de regroupement de leurs offices du tourisme.

Les communes de Moliets et Azur souhaitent intégrer cette démarche afin de structurer un office de tourisme intercommunal.

Médiathèque

La médiathèque d'Azur a été inaugurée le 22 novembre dernier en présence de Monsieur le Préfet des Landes, Monsieur Morel, Monsieur le Député, Monsieur Jean-Pierre Dufau, Monsieur le Vice-Président du Conseil Général des Landes, Monsieur Hervé Bouyrie, et Monsieur le Président de la Communauté de Communes Maremne Adour Côte Sud, Monsieur Eric Kerrouche.

Dans un magnifique bâtiment moderne et fonctionnel, elle est un lieu de rencontre, d'échanges et de lecture pour tous, enfants des écoles, adolescents, ...

C'est un nouveau service public qui permet aux plus jeunes d'étudier et de s'ouvrir au monde, mais aussi à chaque Azurien de se documenter, former et s'orienter.

Stéphanie Decourt, responsable de la médiathèque, et tous les précieux bénévoles, sont à votre disposition pour aider tous les Azuriens à s'approprier ce nouveau lieu culturel avec enthousiasme.

Horaires d'ouverture :

Mardi :	10h00 - 12h00	16h00 - 18h00
Mercredi :	9h00 - 12h00	14h00 - 18h00
Jeudi :	10h00 - 12h00	16h00 - 18h00
Vendredi :	10h00 - 12h00	15h00 - 17h00
Samedi :	10h00 - 12h00	

Animations de Noël

- Le vendredi 12 décembre, une dizaine d'enfants âgés de 3 à 6 ans ont assisté à une projection de dessin animé et à une lecture d'histoire de Noël.
Ce moment a été ponctué par un goûter offert par la municipalité.
- Pour les plus grands, un atelier de création, avec la participation des « Ateliers de Sathyne » était proposé le vendredi 19 décembre de 17h30 à 19h.

SIEAM

La ligne directrice de la politique menée par le syndicat pour la période 2014/2017 est d'assurer l'ensemble des travaux tant en eau potable qu'en assainissement **sans recours à l'emprunt.**
Les axes de développement définis dans le plan pluriannuel seront poursuivis en 2015.

– **l'eau potable :**

Entre autres points, le programme de réhabilitation et de renforcement des réseaux ainsi que le renouvellement des matériels et des réparations diverses sont inscrits au budget 2015 pour 600 000€ (soit 2,4Millions d'€ pour la période 2014/2017).

La poursuite du remplacement des compteurs défectueux et obsolètes (750 compteurs pour un montant de 80 000€) est programmée en 2015.

Parallèlement à ces actions, il a été prévu de mener une opération de diagnostic et de modélisation du réseau d'eau potable sur l'ensemble des quatre communes.

– **l'assainissement collectif :**

L'extension de la collecte des eaux usées va se poursuivre par la réalisation de la deuxième tranche de travaux de 270 000€ début 2015, à Azur (quartier Pesson) et à Messanges (quartier Moutic). D'autres travaux sont également programmés et notamment à Vieux Boucau : la réhabilitation du réseau du Mail, à Azur : travaux sur le poste de refoulement du Moulin, à Messanges: quartier Barrails, etc.

De plus, le diagnostic du réseau d'eaux usées effectué cette année par les techniciens du SIEAM sur les communes de Messanges et Vieux Boucau sera poursuivi sur Azur et Soustons en 2015.
Ces campagnes de mesures, assez complexes, doivent contribuer à l'élaboration d'un schéma directeur pour une bonne connaissance des équipements de collecte.
Après traitement informatique, les données recueillies seront complétées par des inspections vidéo des conduites et des tests à la fumée pour permettre les corrections à apporter (dysfonctionnements, branchements défectueux, ruptures de canalisations, affaissements de voirie par exemple).

Toutes ces investigations sont réalisées dans l'objectif d'un meilleur rendement du réseau et de limiter significativement l'arrivée des eaux parasites et pluviales à la station de traitement. Ces flux indésirables engendrent des coûts importants par une usure prématurée des matériels, des pics de consommations électriques et des dysfonctionnements potentiels de la station.

– **l'assainissement non collectif :**

En 2015, 65 installations existantes seront contrôlées sur les quatre communes. Les contrôles sont opérés tous les 8 ans et pour une vente la validité du contrôle est de 3 ans.

– **le contrôle des poteaux incendie :**

Un contrôle de 60 poteaux/an est réalisé avec le SDIS40.

En plus de ces aspects techniques et économiques qui rythment quotidiennement la vie du SIEAM, deux dossiers d'envergure sont en cours de réalisation :

- **la tarification sociale de l'eau :** (application de la loi « BROTTE » n°2013-312 du 15 avril 2013), dossier en cours de finalisation avant transmission aux services préfectoraux.
- **Projet d'irrigation du golf de Tosse :** étude sur les possibilités d'arrosage avec les eaux traitées de la station de traitement (dossier en instance lié à l'avancement du projet).

Enfin, le SIEAM réuni en comité syndical le 11 décembre 2014 **a maintenu** le prix de l'eau et de l'assainissement pour l'année 2015. Seules les taxes de l'agence de l'eau augmente (+ 1.64% pour l'eau potable et +2.17% pour l'assainissement), ainsi que la TVA (maintenant à 10%).

Tarif eau 2015 :
- Part fixe : 55,92 € TTC/an
- Prix global du m³ consommé : 1,3694 € TTC

Tarif assainissement 2015 :
- Part fixe : 56,10 € TTC/an
- Prix du m³ assaini : 1,4531 € TTC

En conclusion quelques chiffres repères qui caractérisent le SIEAM en 2014 :
- 4 communes avec 10692 habitants permanents et une population estivale de 80 000 habitants,
- surface de 155,65 km2
- 9218 abonnés en eau potable pour une consommation annuelle totale de 1 143 000 m³ (56% des abonnés consomment 12,5% d'eau et 3% des abonnés en consomment 50%)
- 329 km de réseau en eau potable
- 124 km de réseau en assainissement
- budget 2014 : 10,4 Millions d'euros dont 4,2 Millions d'euros en investissement

N.B : une réunion d'information animée par la direction du SIEAM avec les propriétaires concernés par les travaux d'extension du réseau d'assainissement collectif des quartiers de Pesson à Azur et Moutic à Messanges est prévue courant janvier 2015 avant l'ouverture du chantier.

Informations diverses

Champ photovoltaïque

Le champ photovoltaïque d'Azur, tel qu'il a été défini sur le prochain PLU, représente moins de 20 ha de surface.

Après l'approbation du PLU par Monsieur le Préfet des Landes, la demande de permis de construire assujetti à une nouvelle enquête publique sera lancée. Ce dossier devrait aboutir dans les prochains mois. Le sujet sera abordé dans le prochain bulletin.

Les employés municipaux

Depuis le 1er octobre, Jean Lacaze, des services techniques, est accompagné de Pascal Larbaigt. Il remplace Lionel Bernos qui a été muté à Léon.

Aux services administratifs pas de changement, Sylvie Roux et Christelle Labrouche s'occupent de la Mairie et de l'Agence Postale Communale.

Stéphanie Decourt est en charge de la bibliothèque.

Au ménage, Arlette Dubourg remplace Véronique Attisso partie à la retraite.

Fleurir Azur

Comme chaque année, la Municipalité a chaleureusement récompensé les Azuriens pour leur implication dans le fleurissement de leur jardin.

En effet, le 11 octobre dernier, environ 58 lauréats se sont vu remettre un prix par Monsieur le Maire et les élus de la commission « Fleurir Azur ».

Chacun et chacune de nos jardiniers en herbe ont été félicités pour le travail accompli dans le but d'embellir notre village et encouragés à poursuivre leurs efforts.

Remarquant enfin que la présence de fleurs n'est pas le seul critère à prendre en compte pour constater le savoir faire et l'ingéniosité des Azuriens dans le travail de leur jardin, Monsieur le Maire a annoncé que la grille d'évaluation serait revue par la nouvelle commission pour l'année prochaine.

La cérémonie s'est achevée autour d'un vin d'honneur offert par la municipalité.

Récompenses

➢ La Municipalité a souhaité remettre un bon d'achat à nos quatre danseuses pour les remercier chaleureusement de leur parcours remarquable au concours régional et national.

➢ La Médaille de la Famille est une reconnaissance nationale qui récompense tout parent ayant 4 enfants et dont l'aîné a atteint l'âge de 16 ans.
Le CCAS recense actuellement les familles Azuriennes qui pourraient prétendre à cette Médaille...
Alors, faites-vous connaître au plus vite auprès de la Mairie !!!!

Travaux sur fossés

Les fortes pluies de l'hiver dernier ont généré des crues et des inondations avec parfois des conséquences sur le réseau de fossés et cours d'eau. Ces phénomènes peuvent rendre nécessaires des interventions d'entretien du réseau pour éliminer les embâcles et atterrissements et évacuer au mieux les eaux de l'amont vers l'aval.

Il est rappelé que les travaux d'entretien pour améliorer ou rétablir des écoulements peuvent être effectués en respectant le cadre règlementaire suivant :

- Les travaux sur les fossés peuvent être entrepris sans formalités administratives, mais en prenant les précautions suivantes
    - N'intervenir que sur sa propriété ou avoir l'accord du propriétaire
    - Respecter les règles de l'article 640 du Code Civil : « les fonds inférieurs sont assujettis envers ceux qui sont plus élevés à recevoir les eaux qui en découlent naturellement sans que la main de l'homme y ait contribué. Le propriétaire inférieur ne peut point élever de digue qui empêche cet écoulement. Le propriétaire supérieur ne peut rien faire qui aggrave la servitude du fonds inférieur ».
- Les travaux d'entretien sur les cours d'eau peuvent aussi être entrepris sans formalités, mais en prenant les précautions suivantes :
    - N'intervenir que si vous êtes le propriétaire riverain ou avoir l'accord du propriétaire
    - Les travaux d'entretien dispensés de formalités sont uniquement ceux qui sont décrits à l'article L 215-14 du Code de l'Environnement.

« ... l'entretien régulier a pour objet de maintenir le cours d'eau dans son profil d'équilibre, de permettre l'écoulement naturel des eaux et de contribuer à son bon état écologique, notamment par enlèvement des embâcles , débris et atterrissements, flottants ou non, par élagage ou recépage de la végétation des rives... »

Dans la majorité des cas, l'entretien régulier suffit à un bon écoulement des eaux. Si des travaux plus conséquents sont envisagés (modification du profil par un changement de tracé ou approfondissement), ils peuvent être entrepris qu'après autorisation du Préfet ; les demandes sont à adresser à la Direction Départementale des Territoire et de la Mer.

Diplômes

Félicitations à :

- Léa Lassalle, Annabelle Martiny, Mahé Renaut et Sacha M'Barek pour le brevet
- Laétitia Roux, Baptiste Fernandès, Félix Martiny pour le BAC
- Pauline Fontagné pour le BTS
- Cyril Roux pour la licence
- Elsa Lartigau pour le diplôme universitaire.

Détecteurs de fumée

En France, un incendie se déclare toutes les deux minutes, causant entre 600 et 800 décès par an. 70 % des incendies mortels se produisent la nuit, en raison de l'absence d'avertissement.

La prévention des risques liés aux incendies domestiques est une priorité de l'Etat, c'est pourquoi la loi n°2010-238 du 9 mars 2010, rend obligatoire l'installation d'un détecteur autonome avertisseur de fumée (DAAF) dans tous les logements, au plus tard le 8 mars 2015.

Le DAAF est un appareil permettant d'alerter les occupants d'un début d'incendie dans le logement grâce à l'émission d'un signal sonore et ainsi d'éviter que les fumées ne les asphyxient durant leur sommeil

L'arrêté du 14 mars 2013 précise les exigences auxquelles doivent répondre les DAAF normalisés installés dans chaque logement, les conditions de leur installation, de leur entretien et de leur fonctionnement. Cet arrêté stipule notamment qu'au moins un détecteur de fumée normalisé (CE – NF EN 14604) doit être installé dans les parties privatives de chaque logement, de préférence dans les couloirs et les dégagements desservant les chambres. L'installation du détecteur incombe à l'occupant du logement, qu'il soit locataire ou propriétaire.

Vous trouverez dans le guide « détecteurs de fumée – mode d'emploi » l'ensemble de ces informations, ainsi que des conseils de sécurité pour prévenir l'incendie. Il est disponible sur le site internet des services de l'Etat www.landes.gouv.fr rubrique « politiques publiques – sécurité et protection de la population », onglet « sécurité civile » - « prévention des incidents domestiques ».

Réduire le gaspillage alimentaire

Chaque français jette en moyenne 79 kg de déchets alimentaires dont 25 % sont considérés comme du gaspillage alimentaire. En effet, si 59 kg sont inévitables comme les os et les épluchures, les 20 kg restant sont des aliments non consommés dont 7 kg sont encore emballés (*source ADEME*).
Ces déchets alimentaires encombrent inutilement nos poubelles et sont incinérés par le SITCOM côte sud des Landes.
Nous pouvons tous agir pour les réduire et faire des économies car c'est en environ 400 € par foyer qui partent inutilement en fumée !

Réduire nos déchets alimentaires : oui mais comment ?
Restes de repas à la poubelle, surconsommation, mauvaise gestion des dates limites de consommation..., font plus ou moins partie de notre quotidien. Ces gestes participent, même sans qu'on s'en aperçoive au gaspillage alimentaire. En mettant en place des astuces simples pour mieux consommer, mieux conserver ses aliments, mieux gérer ses repas et mieux gérer sa production, on peut réussir à limiter les déchets que nous jetons à la poubelle.
Il faut toutefois préciser que certains déchets alimentaires n'ont pas d'autre choix que de finir à la poubelle comme notamment les épluchures, le marc de café, les coquilles d'œuf. Pour ceux-là, une alternative à la poubelle existe : le compostage. En tas, en bac ou dans un lombricomposteur, en fonction de son habitat, de la superficie de son jardin ou de la quantité de déchets, vous avez le choix de la méthode.

Découvrez toutes ces astuces dans le guide « APPRENONS A BIEN GERER NOS DECHETS ALIMENTAIRES ».
Retrouvez-le en téléchargement sur www.sitcom40.fr.

Cérémonie du 11 novembre

Cette année encore, le dicton « À la Saint-Martin l'hiver est en chemin, manchons aux bras et gants aux mains » s'est bien confirmé !!!

C'est donc sous la pluie que de nombreux Azuriens sont venus commémorer l'anniversaire de l'armistice de la Première Guerre Mondiale.
Après une minute de silence, Monsieur le Maire déposait une gerbe, et les enfants de nombreux bouquets de fleurs pour rendre hommage aux soldats morts pour la France.

S'en suivirent quelques mots de Monsieur le Maire pour que chacun retienne que ce devoir de mémoire est, pour notre municipalité, nécessaire à la compréhension des évènements tragiques qui ont meurtri nos anciens à jamais.

Les enfants très nombreux autour de Monsieur le Maire et accompagnés des Azuriens ont entonné la Marseillaise.

Un verre de l'amitié, offert par la Municipalité, a clôturé cette manifestation.

Recensement

Cette année, vous allez être recensé. Le recensement se déroulera du 15 janvier 2015 au 14 février 2015.

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'Etat au budget des Communes : plus une Commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au Conseil Municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies…

Le recensement permet aussi de connaître les caractéristiques de la population: âge, profession, moyen de transport, conditions de logement…

Au niveau local, le recensement sert notamment pour ajuster l'action publique aux besoins des populations :

- Décider des équipements collectifs nécessaires (écoles, hôpitaux, …)
- Préparer les programmes de rénovation des quartiers
- Déterminer les moyens de transports à développer…

Il aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés et leurs clients, et les associations leur public. Il permet ainsi de mieux répondre aux besoins de la population.

C'est pourquoi votre participation est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique.

La Commune d'Azur a recruté deux agents recenseurs : Mesdames Nadège Bétrat et Catherine Lartigau dont vous allez recevoir la visite. Elles seront munies d'une carte officielle qu'elles devront vous présenter. Elles sont tenues au secret professionnel. Elles vous remettront les documents nécessaires pour vous faire recenser, en ligne ou sur papier. Cependant, le recensement en ligne est fortement souhaité car plus rapide et moins de papier. La médiathèque se tient à votre disposition pour toute aide nécessaire. Merci de réserver votre meilleur accueil aux agents recenseurs.

Vos réponses resteront confidentielles. Elles seront remises à l'INSEE pour établir des statistiques rigoureusement anonymes, conformément aux lois qui protègent votre vie privée. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site

www.le-recensement-et-moi.fr

Votre agent recenseur et votre mairie sont également à votre écoute.

Nous remercions par avance de votre participation.

YEGO

YÉGO : une ligne spéciale TAD à votre service entre Azur et Soustons

La Communauté de communes MACS a mis en place en septembre dernier un nouveau réseau de transport public YÉGO sur tout le territoire, pour permettre à chacun de se déplacer à moindre coût, en s'inscrivant dans une démarche de développement durable.

La commune d'AZUR bénéficie du **service TAD (Transport à la demande) de YÉGO proposant une navette AZUR-SOUSTONS deux jours par semaine : le lundi et le mercredi.** Le service TAD n'est pas systématique, il circule uniquement aux horaires indiqués ci-dessous, sur réservation préalable par téléphone.

- <u>COMMENT PROFITER DU SERVICE TAD DE YEGO ?</u>

Il est impératif de réserver son trajet au préalable.
Si vous souhaitez vous déplacer le lundi, il faut impérativement réserver avant le samedi midi qui précède. Pour un déplacement le mercredi, vous pouvez réserver au plus tard la veille avant 17h.

La réservation du TAD se fait par téléphone au numéro suivant :
N° Azur 0 810 90 24 30 (prix d'un appel local depuis un poste fixe).
Du lundi au vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 17h
Le samedi : de 9h à 12h
En cas d'annulation de votre voyage, veuillez contacter le même numéro, impérativement au moins 1h avant l'horaire prévu.

- <u>LES HORAIRES :</u>

Ils ont été définis de façon à vous permettre d'effectuer un aller-retour sur une demi-journée, ce qui vous donne la possibilité par exemple d'aller au marché, de prendre un rdv chez un médecin, d'accomplir des démarches administratives...

5 Azur ▸ Soustons

Jours de fonctionnement (sauf jours fériés)	Lundi	Mercredi
AZUR - Mairie	09:30	14:00
SOUSTONS - Darrigade	09:40	14:10
SOUSTONS - Cramat	09:45	14:15

Soustons ▸ Azur

SOUSTONS - Cramat	12:00	16:45
SOUSTONS - Darrigade	12:05	16:50
AZUR - Mairie	12:15	17:00

- <u>DES TARIFS ATTRACTIFS ET SOLIDAIRES :</u>

Si vous achetez vos tickets au préalable dans un point de vente agréé, le tarif de base est de 0,50 € par trajet, soit 1 € pour effectuer l'aller-retour entre Azur et Soustons.

Le point de vente agréé à Azur :
Syndicat d'Initiative - Mairie d'Azur
6, place Aristide Briand
Tel : 05 58 48 13 06

Il existe aussi des cartes d'abonnement 10 voyages et des tarifs préférentiels pour les bénéficiaires du RSA, de l'ASPA, de l'AAH, de l'ASS et pour les demandeurs d'emploi sur présentation d'un justificatif de moins de 3 mois. Pour en savoir plus sur ces tarifs, nous vous invitons à contacter le syndicat d'initiative d'Azur ou consulter le site Internet www.mobi-macs.org

Vous pouvez aussi acheter vos tickets à bord du véhicule si vous n'avez pas eu la possibilité de vous les procurer avant votre déplacement. Il vous en coûtera 1 € par trajet, soit 2 € pour effectuer l'aller-retour entre Azur et Soustons.

Retrouvez toutes les informations sur www.mobi-macs.org ou par téléphone au N° Azur 0 810 90 24 30 (prix d'un appel local depuis un poste fixe).

Marché d'Azur

Tous les mardis matin, le marché d'Azur se déroule Place Aristide Briand (à côté de l'Eglise).

Depuis plusieurs semaines, de nombreux commerçants participent à cette animation. On peut trouver le charcutier Kiki Barucq, Les poulets rôtis de « Ô mon poulailler », les vins de Monsieur Bourguignon, les légumes de Madame To-Antoine, les huitres de Monsieur Lagarde et les fromages de Madame Tartarin.

Nous vous invitons, si vous ne l'avez pas encore fait, à venir rencontrer ces personnes qui aiment leur travail et donnent un peu de vie à notre centre bourg.

Etat Civil

Naissances

Nahia Aguadé, née le 11 septembre 2014
Matisse Boissy, né le 5 octobre 2014

Tous nos vœux de bonheur.

Mariages

Gwenaelle Bellanger et Julien Moncassin, le 13 septembre 2014.
Charlotte Colin et Michaël Capdeville, le 18 octobre 2014

Tous nos souhaits de bonheur.

Décès

Maria Desquerre décédée le 30 juin 2014
Jean Fesancieux décédé le 11 juillet 2014 (Conseiller Municipal de 1959 à 1965)
Joseph Labeyrie décédé le 16 juillet 2014
Ana Monteiro de Sousa décédée le 7 septembre 2014
Christian Charlier décédé le 7 octobre 2014 (Adjoint au Maire d'Azur de 1995 à 2008)

Toutes nos condoléances aux familles éprouvées.

La vie des Associations

Comité des Fêtes

Le 14 juillet : Le pain et fromage traditionnel a rassemblé les nombreux Azuriens présents.

La sardinade du 25 juillet : Après une après midi nuageuse, en alerte orage, la pluie est tombée à Mont de Marsan, nous laissant réussir la soirée sans problèmes.

La sardinade du 14 août : Après l'orage de 15h nous sommes partis installer le matériel à l'espace fête du lac. Il y a eu une dernière averse à 18h 30, puis la météo a été clémente, nous permettant de travailler jusqu'à l'heure de fermeture.
Le sol était glissant pour les échassiers de Soustons qui ont assuré le spectacle sans encombre. Les repas se sont bien passés, et les jeunes ont dansé jusqu'à la fin.

Les fêtes locales : Le vendredi soir, après le lâcher de ballons, une trentaine d'enfants ont participé à la première étape de trottinettes. La deuxième a eu lieu le samedi à 11h30 et la troisième et dernière le dimanche à la même heure. Au classement général le palmarès a été le suivant : 1er jeune Aymeric Bernos, 1er garçons Dorian Costa, 1ére fille Eva Lefevre.
Le samedi après midi, les petits jeux traditionnels organisés par le comité des fêtes, plaisent aux enfants petits et grands. Le soir, le repas champêtre animé par la Banda « Lous Tiarrots » de Castets a eu son succès habituel. Le bal disco a clôturé la soirée sans problèmes.
Le dimanche à midi, l'apéritif et le petit repas ont clôturé les fêtes locales.

Le loto du 1er novembre : La salle était comble, la majorité des joueurs sont des habitués, les divers lots et l'organisation doivent être les clés de la réussite.

L'assemblée générale aura lieu le 7 février à 19h00 à l'Auberge des pins à Azur.

Bonne fêtes de fin d'année et meilleurs vœux pour 2015.

Les Archers d'Azur

En septembre, une nouvelle saison de tir à l'arc a débuté.

Les entraînements se dérouleront le mercredi à partir de 16h00 pour les plus jeunes, les adultes de 17h30 à 19h30 et le vendredi de 18h00 à 20 h00 pour tous.

Actuellement, nous sommes 26 archers toutes catégories confondues, de poussin à super vétéran.

Notre assemblée générale a eu lieu le 3/12/2014.

Nous avons participé au Marché de Noël qui s'est déroulé le 29 et 30 novembre. Un grand merci aux Archers et aux bénévoles qui ont joué le jeu en faisant des gâteaux et en tenant la buvette. Merci aussi aux visiteurs qui ont acheté nos gâteaux et boissons.

Cette année, Baptiste Fernandès suit une formation d'entraîneur. Il est allé à Lescar le 29 et 30 novembre où il a passé brillamment le pré requis et a fini 1er de sa promotion. Bon courage et bonne chance pour la suite de sa formation.

Nous sommes allés en délégation à l'Assemblée Générale des Landes qui avait lieu à Hagetmau. Baptiste et Jean-Marie ont eu 1 trophée et 1 tee-shirt pour leurs résultats de l'année dernière et Léa et Pierre ont eu 1 tee-shirt.

L'an dernier, les Archers d'Azur avaient participé à la division régionale par équipe, et c'est avec joie que nous nous sommes qualifiés pour la division régionale par équipe, c'est-à-dire le niveau supérieur.

Nous sommes dans les 10 meilleures équipes d'Aquitaine. Pas mal pour l'un des plus petits clubs de la région. Bravo à Baptiste, Jean-Marie, Mathieu, Pierre et Guillaume pour ce résultat. Maintenant il va falloir se maintenir.

Résultats :

- Pontenx les Forges :
  - Baptiste : 1er
- Cadillac :
  - Baptiste : 1er
  - Jean-Marie : 9ème
- Messanges :
  - Baptiste : 1er
  - Léa : 4ème
  - Guillaume (4ème), Jean-Marie (5ème), Pierre (10ème)
- Boucau – Tarnos :
  - Baptiste : 1er
  - Léa : 4ème
  - Jean-Marie (3ème), Pierre (9ème)

- Dax :
    - Arthur : 3ème
    - Léa : 6ème
    - Jean-Marie (2ème), Guillaume (9ème), Pierre (16ème)
    - Sylvie : 3ème

Les archers d'Azur vous souhaitent un joyeux Noël et une bonne année 2015.

Gym' Azur

La neuvième saison a débuté en septembre avec un effectif inscrit de 29 personnes. Aux fidèles des premiers jours sont venus, année après année, s'ajouter de nouveaux participants.
Cette gymnastique douce, dispensée par Martine, une animatrice diplômée et agréée de la F.F.E.P.G.V. (Fédération Française d'Education Physique et Gymnastique Volontaire) devient vite un besoin hebdomadaire.
Les exercices très variés (souplesse, équilibre, maîtrise de la respiration...) exécutés dans la bonne humeur et sans compétition nous apprennent toujours en fonction des possibilités de chacun à maîtriser notre corps.
Vous pouvez nous rejoindre à tous moments de l'année.
Nous vous souhaitons de très joyeuses fêtes de fin d'année et une excellente année 2015.

Le Bureau

Les Amis d'Azur

Cette fin d'année est calme pour notre association. En effet tout est à venir, un repas de remerciement sera organisé dans les prochains mois afin de passer un moment de convivialité en compagnie des personnes indispensables à la réalisation de la mayade.

Une réflexion est aussi en cours pour organiser une sortie avec les jeunes. Cette sortie aura lieu au printemps pour le retour des beaux jours. Nous pourrions ainsi nous réunir avant la mayade.

L'assemblée générale aura lieu en début d'année 2015. Lors de cette assemblée, un point sera fait afin de faire participer les nouveaux jeunes de la commune dans l'association. Une convocation leur sera délivrée après l'assemblée afin de se réunir avant la mayade.

La mayade aura lieu le samedi 2 mai 2015 à la salle François Mitterrand. Nous espérons cette année vous voir aussi nombreux que l'année passée.

Les amis d'Azur vous souhaitent leurs meilleurs vœux pour l'année 2015.

CLUB
DES RETRAITES D'AZUR

Lors de notre dernier rendez vous semestriel je vous avais vanté la sortie programmée au pays basque pour le mois de juin ; j'ai du porter la poisse à la petite quarantaine de voyageurs partis pour la journée . Ce jour la le temps s'est embrumé et à neuf cents mètres , à l'arrivée du petit train c'est la brume et la fraicheur bien marquée qui attendait le groupe . Un peu de déception mais pas de mauvaise humeur ,on ne commande pas au temps .

Durant tout l'été la pétanque hebdomadaire s'est poursuivie et le noyau de fidèles s'est enrichi de cousins ,beaux frères, camarades de passage quelques jours à Azur

Les mamies de leur côté ont suspendu leurs cartes ,scrabble et autres jeux et se sont consacré à la piscine ,la plage (ou aux fourneaux) avec ou sans enfants ,petits enfants ou amies .

Au mois de septembre un barbecue et un concours de pétanque ont marqué la rentrée .

A la pétanque c'est une fois de plus Henri qui a dominé le lot et remporté avec Marco son complice le trophée mis en jeu .

Au mois d'octobre Nicolas nous a préparé un très bon couscous ; tout à fait ce qu'il nous fallait avant le tirage de la bourriche .

En novembre Dancharia et la cidrerie d'Aginaga à Usurbil. Ils cuisinent toujours aussi bien la morue et leur côte de bœuf, on salive rien que d'y penser .La trentaine de participants à cette escapade ont je suis sur bienaimé la journée ; dommage qu'on n'y soit pas plus nombreux .

Décembre nous attend avec le goûter de Noel juste avant le repas offert aux anciens par la commune ; c'est ensuite le passage en 2015. Je souhaite à tous de très bonnes fêtes de fin d'année ; à bientôt .

Jean COUPAYE

SCRABBL'AZUR

Une longue saison vient de recommencer et le club a repris ses activités avec un nombre de joueurs assidus.

Le club se réjouit d'avoir réussi son tournoi d'octobre grâce à la participation de la municipalité toujours coopérante, de ses adhérents motivés et des amis venus les aider. Un beau succès, beaucoup d'aquitains s'étaient déplacés.

Une nouvelle compétition se déroulera à Mimizan : la phase 2 du championnat de France. C'est Scrabbl'Azur qui l'organise.

Maintenant, les mardis sont source de retrouvailles avec des parties attribuant des points de performance et des parties d'entrainement qui permettent d'aider les débutants. Nous nous devons de faire des efforts pour eux, ils ont besoin de plus d'explications pour participer et commencer à prendre du plaisir.

Un goûter amical et convivial clôture toutes les séances. C'et le moment d'échanges fructueux.

Quelques licenciés se déplacent et se distinguent par leur réussite.

Nous vivons toujours au rythme des vacances scolaires, donc, il y aura la trêve de Noël.

Le club souhaite à tous, une fin d'année agréable et beaucoup de bonheur.

A l'année prochaine, le 6 Janvier à 14 heures

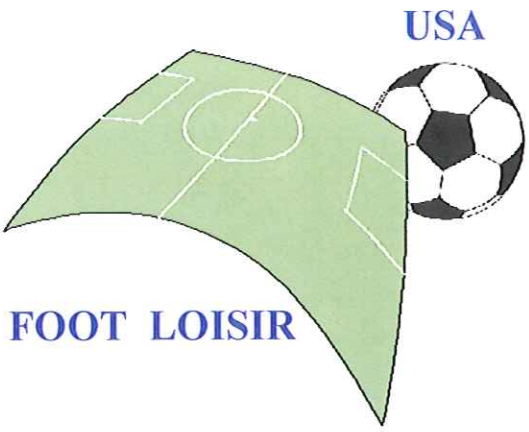

Nous avons débuté la saison 2014-2015 le samedi 23 août à l'occasion d'un mini tournoi avec les vacanciers des campings La Paillotte et Le Tuc.
Cette rencontre s'est achevée par le traditionnel repas réunissant touristes et Azuriens.

Ensuite, nous avons organisé, le vendredi 5 septembre, une soirée moules/frites - cabaret avec la troupe des "ANNEES BOUM" sur notre stade municipal.
Cette soirée exceptionnelle a séduit d'innombrables convives ravis d'un tel spectacle dans notre village.
Un grand merci aux bénévoles du club mais aussi aux bénévoles "spontanés" qui sont venus nous renforcer et qui ont fait preuve d'une redoutable efficacité lors des préparatifs et du démontage.
Cette soirée restera très certainement dans les annales de notre modeste association.

Par contre, notre mini-tournoi Mariés-Célibataires-Jeunes n'a pas pu être réalisé par manque de participants.
Il s'est néanmoins soldé par un sympathique match contre les jeunes d'Azur.
Pour les mêmes raisons, le repas au profit du Téléthon n'a pas pu être réalisé.

Depuis le début de la saison, nous avons disputé peu de rencontres car l'effectif était faible en début de saison mais, au fil du temps, l'équipe se renforce avec l'arrivée de nouveaux joueurs.
Les entrainements ont toujours lieu le samedi mais uniquement lorsqu'il n'y a pas de match prévu. Ainsi, les joueurs restent "frais" pour le match. Et cela se ressent au niveau du jeu et de l'état d'esprit.

Le président, le bureau et les joueurs remercient tous les Azuriens pour l'accueil qui leur est réservé lors de leur passage pour la vente des cartes de membre honoraire.

Enfin, nous remercions toutes les personnes ayant participées à nos différentes manifestations ainsi que les bénévoles qui aident à l'organisation des activités et repas du club.

QUELQUES DATES À RETENIR POUR 2015 :

* ***Samedi 21 février*** : Repas du foot à 20 H 30, à l'Espace François Mitterrand, ouvert à tous.
* ***Samedi 23 mai*** : de 13 H 00 à 18 H 00 : Tournoi de foot suivi d'un repas à 20 H 30, à l'Espace François Mitterrand, réunissant les participants ainsi que toutes les personnes d'Azur et des environs désirant se joindre à nous.
* ***Samedi 22 août*** : 17 H 00 : Tournoi avec les campings La Paillotte et Le Tuc suivi d'un repas à 20 H 30, à l'Espace François Mitterrand, ouvert à tous.

BONNES FÊTES ET BONNE ANNéE à TOUS.

Michel Laussu, Maire d'Azur

Et

son Conseil Municipal

ont le plaisir de vous inviter à la présentation

des vœux du nouvel an,

le **samedi 17 janvier 2015 à 17h30**

à la Salle Espace François Mitterrand.